

second bras de lave est rendu au grand chemin sur une étendue double de celle du premier, c'est-à-dire de soixante gaulettes, et que le troisième en est à deux cents.

Ayant habité long-temps la ville de Naples et la Sicile, je me suis assuré que la lave produite par le volcan de Bourbon ne ressemble en rien à celle que fournissent le Vésuve et l'Etna. La lave de ces deux derniers volcans est compacte, dure et très-peu poreuse; l'on en fait des bijoux, des tabatières d'un poli supérieur à celui du marbre. Le pavé de la ville de Naples est formé de carreaux du Vésuve; et il en est tellement glissant que dans les temps de pluie on y patine comme sur la glace. La lave du volcan de Bourbon est en scorie, d'une couleur noire, et présente l'aspect du mâchefer.

Sainte-Rose, le 9 avril 1821.

Le maire de Sainte-Rose, PÉREYRÉ DE BALLERQUE.

Sur l'existence de la licorne,

Nous avons annoncé, il y a déjà quelques mois, qu'on croyoit avoir de nouvelles indices de l'existence de la licorne, mais que ces indices étoient très-douteuses. Voici le passage du *Quarterly Review*, auquel nous avons fait allusion :

« Le major Latter, qui a un commandement dans le territoire de Radjah de Sikkims, dans les montagnes à l'est du Népal, a informé officiellement l'autorité, à Londres, que la licorne existe réellement dans l'intérieur du Thibet. Voici l'extrait de son rapport: « Dans un manuscrit du « Thibet, que je me suis procuré l'autre jour, et qui contient les noms de différens animaux, la licorne est rangée sous la classe des animaux à pied fourchu; elle est appelée *ts'po* (à une corne). Ayant demandé à la personne qui m'avoit apporté ce manuscrit quelle espèce d'animal c'étoit, elle me décrivit exactement la licorne des anciens, en disant qu'il se trouvoit dans l'intérieur du « Thibet, qu'il étoit de la grandeur d'un petit cheval sauvage

« et très-farouche, ayant l'ongle divisé et le pied fourchu ;
 « qu'une corne longue et recourbée lui sortoit du milieu
 « du front ; qu'il avoit la queue d'un sanglier, comme dans
 « la *fera monoceros* de Pline ; qu'on le prenoit rarement
 « en vie, et que sa chair étoit bonne à manger. La même
 « personne m'assura avoir vu souvent de ces animaux, et
 « en avoir même mangé. Elle ajouta qu'on les voyoit en
 « troupes auprès du grand Désert, à la distance d'environ
 « trente journées de marche de Lassa, dans la partie ha-
 « bitée par les Tartares nomades. J'ai écrit au lama pour
 « le prier de m'é procurer la peau d'un de ces animaux,
 « avec la tête, la corne et les pieds. . . . »

Il faut attendre que le major Latter ait obtenu les preuves positives qu'il cherchoit à se procurer ; mais l'impatiente crédulité a prétendu hâter la décision. On a imprimé que le missionnaire M. Campbell, de retour d'un voyage qu'il vient de faire dans l'Afrique australe, a rapporté à Londres *la tête d'une licorne*. Malheureusement, il n'en est rien. Ce que M. Campbell a rapporté est une tête de rhinocéros.

« L'animal, dit M. Campbell, fut tué par mes Hottentots dans le pays de Mascheou, non loin de la ville du même nom, à deux cent milles environ nord-est de la Nouvelle-Lattakou, dans l'ouest de la baie de Lagoa. Nos Hottentots, qui n'avoient jamais vu un animal dont la tête fût armée d'une corne aussi grande, et qui n'en avoient même jamais entendu parler, lui coupèrent la tête, et, l'ayant chargée sur un bœuf, me l'apportèrent encore saignante. Son grand poids et mon éloignement du cap de Bonne-Espérance (quatre cents lieues) me forcèrent d'en détacher la mâchoire inférieure. Les Hottentots dépècèrent le reste de la bête pour en manger la chair, et, avec l'assistance des naturels, l'apportèrent à dos de bœuf jusqu'à Mascheou.

« La corne, qui est presque noire, a trois pieds de long ; elle est plantée sur le front de l'animal à neuf ou dix pouces au-dessus du nez ; du nez aux oreilles, l'intervalle est de trois pieds ; précisément au-dessous de la grande corne en est une petite dont la longueur est de huit pouces ; il n'y a ni poil ni laine sur la peau, qui est d'une couleur brune mouchetée.

« Cet animal est bien connu des gens du pays; c'est une espèce de rhinocéros : à en juger par la grosseur de sa tête, sa taille doit être beaucoup plus considérable qu'aucun des sept rhinocéros que tua mon parti, et dont l'un avoit onze pieds depuis le bout du museau jusqu'à la racine de la queue. »

Ainsi, l'existence de la licorne reste encore un problème. On trouve réunis les passages des anciens sur cet objet dans une *Note* jointe à la traduction française du *Voyage à la Cochinchine* par M. Barrow.

Expédition faite par ordre de M. de Romanzow.

Nous avons annoncé que M. le comte de Romanzow avoit fourni les frais d'une expédition qui devoit se faire au nord du détroit de Behring, en passant par les glaces fixes qui y couvrent la mer. Cette expédition vient d'être tentée; une troupe de Russes et de Tchoukches s'est avancée jusqu'au 69° degré de latitude; mais, ayant entendu un grand bruit dans la mer qui sembloit annoncer la débâcle, ils ont pris la résolution de retourner sur leurs pas.

On ignore si, à la suite de cet événement, la barrière de glace s'est réellement ouverte. Cela n'arrive, selon les traditions des indigènes, « qu'une fois en cent ans. »

Ruines de Méroë.

M. Burckhardt avoit fait connoître qu'il existoit sur les bords du Nil, entre Dongola et Berber, un endroit nommé *Merawi*, où il n'avoit pu pénétrer. Deux Anglois y sont arrivés. Ils assurent y avoir trouvé des ruines analogues à celles de Karnak, deux *monolithes* couverts d'hieroglyphes et hauts de trente pieds, cinquante pyramides semblables à celles de Sakarah et ayant des repos. Ils croient que c'est l'ancienne Méroë. Le général prussien, M. Menu de Mi-

*Nouvelles
Annales des
Voyages...*

Ge.FF 5853

Volume 10

*[Première
série]*

1821